

Compte rendu du 5^{ème} colloque France – Maghreb sur la transplantation d’organes, de tissus et de cellules

Le cinquième colloque France-Maghreb sur la transplantation d’organes, de tissus et de cellules intitulé « La greffe au Maghreb : quelles perspectives ? » s’est déroulé à Nice les 23 et 24 mars 2012 dans les locaux de la Faculté de Saint-Jean d’Angély.

Le but du premier colloque France-Maghreb de 2003 était de créer une « plate-forme » d’échanges sur la mise en place d’un programme de transplantation entre la Tunisie, le Maroc, l’Algérie et la France, ouverte à d’autres pays du Maghreb et l’Afrique sub-saharienne. Distinct des congrès scientifiques, ce colloque a offert un espace où sont débattus les aspects organisationnels et les politiques de santé publique dans le domaine de la transplantation dans des contextes de ressources et/ou d’accès aux soins limités. Après le succès du premier colloque, il a été décidé de renouveler cette rencontre tous les deux ans dans chacun des pays à tour de rôle. Le pays hôte, chargé de coordonner l’organisation, choisit le thème central du colloque.

À Marseille en 2003, trois thèmes furent abordés : les aspects règlementaires et organisationnels de la transplantation, le point de vue des religions et les aspects épidémiologiques de l’Insuffisance Rénale Chronique Terminale.

À Rabat en 2005, le thème central choisi fut « L’insuffisance Rénale Chronique », notamment dans ses dimensions de santé publique et médico-économique.

À Tunis en 2007 le thème conducteur retenu était « Le don », décliné en quatre problématiques traitées en atelier. Le colloque a abouti à une déclaration commune des trois pays du Maghreb sur des principes partagés dans le domaine du prélèvement et de la transplantation.

À Alger en 2010 le colloque intitulé « Transplantation d’organes, de tissus et de cellules : développement et pérennisation de programme nationaux » portait sur les conditions nécessaires au développement de la transplantation : encadrement, laboratoires, banques de tissus, formation des professionnels, information du public.

En 2012, neuf ans après le premier colloque, le but de cette cinquième rencontre était de faire le bilan des acquis et des difficultés rencontrées et de proposer dans chaque pays un plan d’action pour développer la greffe.

La greffe est un enjeu de santé publique pour les années à venir dans les trois pays du Maghreb, compte-tenu de la croissance exponentielle de l’insuffisance rénale chronique terminale et de la mise sous dialyse de milliers de patients, pour un coût très élevé que le développement de la greffe pourrait diviser par 5 sur le long terme.

Cependant, le développement de cette activité complexe repose non seulement sur des équipes hospitalières formées et des soins de qualité, mais aussi sur une organisation au niveau local et national, une planification et un financement. Ces dernières années la transplantation a connu des avancées notables dans chacun des pays du Maghreb, mais le niveau d’activité, variable selon les pays, reste faible au regard des besoins, chacun se heurtant à différents obstacles pour développer l’activité.

Il était donc temps de faire un bilan objectif des résultats obtenus, d’analyser les succès et les échecs rencontrés, puis de proposer des actions concrètes et réalistes pour consolider et développer l’activité dans chaque pays, et enfin de redéfinir la place de la coopération entre pays. Afin de traiter ces questions, le thème choisi pour le colloque de Nice a été : « La greffe au Maghreb : quelles perspectives ? ».

Les échanges ont eu lieu sous forme de 6 sessions réparties sur une journée et demie, portant sur les sujets suivants :

- La description et les résultats de l'activité de prélèvement et de greffe dans chacun des pays lors de ces deux dernières années. Un plan pour les présentations de cette session très descriptive avait été proposé afin de pouvoir facilement comparer la situation des trois pays.
- Les obstacles au développement de la greffe dans chacun des pays, au niveau hospitalier comme au niveau institutionnel et financier.
- Les facteurs de réussite observés dans chacun des pays selon leur expérience propre. Le nombre de sujets à traiter a donné lieu à deux sessions parallèles.
- Les stratégies et actions envisagées pour développer la transplantation dans chacun des pays, avec une présentation portant sur l'expérience de la France.
- L'expérience internationale dans le domaine de la transplantation, avec la vision globale de l'OMS, la situation de la transplantation dans les pays de la région méditerranéenne, et les travaux du groupe de suivi de la Déclaration d'Istanbul.
- La perspective de la coopération dans le domaine de la transplantation, entre la France et chacun des pays du Maghreb, entre les pays du Maghreb francophone, et dans le cadre du réseau de transplantation méditerranéen piloté par l'Agence de transplantation italienne.

Le programme et l'ensemble des présentations sont accessibles sur le site de l'Agence de la biomédecine (www.agence-biomedecine.fr).

Le colloque était organisé par L'Agence de la biomédecine, le pôle Relations Internationales/Ethique de la Direction Médicale et Scientifique étant responsable de la coordination scientifique et logistique, en lien avec le service de Régulation et d'Appui Sud-Est/Océan Indien pour les contacts au niveau local. La Ville de Nice et son Centre Hospitalier Universitaire ont apporté un précieux soutien pour la préparation du colloque, et l'équipe de coordination hospitalière a largement contribué au bon déroulement du colloque sur place.

Un comité d'organisation constitué de 6 membres de l'Agence de la biomédecine et de deux représentants de l'Algérie, du Maroc et de la Tunisie nommés par leur Ministère de la santé respectif, soit 12 personnes en tout avait été constitué en mai 2011. Ce comité s'est réuni trois fois, en mai et octobre 2011 puis en janvier 2012. Il a défini le contenu du programme, a nommé les membres du comité scientifique et a proposé les noms des intervenants et des modérateurs. Une liste des invités pris en charge pour le transport et l'hébergement a été établie pour chaque pays. Cependant l'inscription au colloque, gratuite, était accessible à tous.

Parmi les 187 inscrits au colloque, 135 experts et professionnels y ont assisté parmi lesquels 18 algériens, 19 marocains et 24 tunisiens, ainsi que 16 membres du réseau méditerranéen de transplantation (représentants de l'Italie, du Liban, de la Palestine, de la Syrie, de la Grèce, de l'Espagne, de la Lybie et de Malte), un expert de Belgique, un expert du Sénégal et le représentant de l'OMS. Sur les 54 participants français, 27 membres de l'Agence de la biomédecine ont assisté à l'ensemble du colloque, parmi lesquels Madame Prada-Bordenave, directrice générale, ainsi que les deux directeurs adjoints. Les autres participants français étaient des professionnels hospitaliers et des institutionnels.

L'organisation du colloque en France a été financée par l'Agence de la Biomédecine. Les autres pays ont pris en charge en partie les frais de transport de leurs ressortissants, avec, pour le Maroc, la contribution du projet financé par l'Agence française de développement. Les ambassades de France à Alger et à Tunis ont largement participé au financement des invités de ces deux pays.

Le colloque a été ouvert par Monsieur le Professeur Benchimol, adjoint au Maire de la Ville de Nice chargé de la santé et doyen de la Faculté de Médecine, et par Madame Prada-Bordenave, directrice générale de l'Agence de la biomédecine. Les deux premières sessions, portant sur l'état d'avancement de la transplantation dans les pays et les obstacles à son développement, ont été l'occasion de discussions très franches sur les résultats insuffisants et les problèmes rencontrés par chacun des pays. La session sur la coopération a montré les limites des actions de coopération si elles ne sont pas menées dans le cadre d'une politique clairement définie et soutenue par les autorités sanitaires des pays. Des propositions pour une coopération entre pays du Maghreb ont été faites par chacun des pays. La participation du réseau de transplantation méditerranéen a permis de connaître la situation d'autres pays de la région méditerranéenne et d'élargir la réflexion sur de possibles actions de coopération multilatérale. L'ensemble des présentations, de grande qualité, ont donné lieu à des échanges très riches mais souvent trop limités par le temps.

Lors de la séance de clôture, la directrice générale de l'Agence de la biomédecine a fait la synthèse des travaux du colloque et a remercié les organisateurs, les intervenants et tous les participants. Madame Prada-Bordenave a affirmé que l'Agence de la biomédecine continuerait à soutenir le développement de la greffe au Maroc et en Tunisie en fonction de leurs besoins respectifs, et était prête à coopérer avec l'Algérie pour la mise en place de l'Agence nationale de greffe nouvellement créée si cela était souhaité par les autorités sanitaires. Chacun des pays a rappelé ses perspectives pour le développement de la greffe, et a évoqué ses attentes de la part des échanges France-Maghreb. Il a été demandé de définir des recommandations précises qui serviront à mesurer le chemin accompli lors du prochain colloque, dont le Maroc a annoncé assurer l'organisation en 2014.

D'autre part, il est proposé de continuer les échanges entre les quatre pays autour de sujets concrets sur lesquels les pays travaillent chacun de leur côté. Cela permettrait de mutualiser les expériences et les efforts des uns et des autres et d'avancer plus vite dans chaque pays. Ce travail pourrait servir de base pour l'élaboration d'un projet régional sur le long terme.